

LISTES DES PIÈCES A FOURNIR

Photocopie du livret de famille concernant les parents et tous les enfants à charge ou actes de naissance

Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (*quittance de loyer, facture EDF, bail, compromis de vente...*)

Photocopie du jugement de divorce ou de l'acte de non conciliation précisant la résidence de l'enfant, en cas de séparation ou divorce

Fiche enfant complétée

Photocopie de l'attestation fiscale en cours justifiant de vos revenus (*téléchargeable sur impots.gouv.fr - rubrique mon compte*)

Attestation d'employeur de moins de 3 mois ou dernier bulletin de salaire ou attestation de suivi de formation

Attestation de situation CAF avec détail du montant des prestations perçues et n° d'allocataire
(*téléchargeable sur le site de la CAF - rubrique mon compte*)

Photographie de chaque enfant à inscrire (*mentionner les noms et prénoms des enfants au dos*)

Photocopie du certificat de radiation de l'école d'origine pour les nouvelles inscriptions (*sauf pour la 1ère année de maternelle et le CP*)

Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé du ou des enfant(s)

Attestation d'assurance responsabilité civile 2022/2023 pour chaque enfant inscrit en périscolaire
(à fournir avant le 1er septembre 2022)

Afin de permettre le traitement et l'enregistrement de votre dossier, merci de vérifier que toutes les pièces demandées sont jointes avant de le transmettre en mairie. Le service Enfance-Education est à votre disposition pour tous renseignements.

DEPOT DU DOSSIER AVANT LE 18 FEVRIER 2022

Mairie de PRINGY - Service Enfance - Education

1 bis rue des Ecoles

77310 PRINGY

Tél : 01 - 60 - 65 - 83 - 04

service.enfance-education@pringy77.fr